

REÇU LE 13 JAN. 2020

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE NOUVELLE-AQUITAINE  
ET DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

Bordeaux, le 13 janvier 2020

24 rue François de Sourdis  
BP 908  
33060 BORDEAUX Cedex

*La Directrice Régionale des Finances Publiques  
de Nouvelle-Aquitaine  
et du département de la Gironde*

M JEAN-MARIE GARDE  
PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION  
DES GRANDS VINS DE BORDEAUX  
1, Cours du 30 Juillet  
33000 BORDEAUX

Affaire suivie par : Yuna SERRANOU  
Téléphone: 05 56 90 50 12  
Courriel : uriell.serranou@dgfip.finances.gouv.fr

CAB-COM 2020-01-06

Monsieur le Président,

Certaines entreprises sont susceptibles d'être impactées par les mesures de taxation américaine : ces mesures de rétorsion commerciale ciblent notamment la France et ses vins de raisins frais, y compris les vins enrichis en alcool.

Pour les entreprises de Gironde positionnées sur ces secteurs d'activité, l'article L 247 du livre des procédures fiscales permet à l'administration de faire preuve de bienveillance (délais de paiement, modération, remise) sur demande explicite du contribuable, lorsque ce dernier montre une impossibilité de s'acquitter de sa dette par suite de difficultés financières avérées. La mesure suppose une demande circonstanciée et la production de tout justificatif établissant des difficultés alléguées et nécessite donc un examen au cas par cas.

Les entreprises confrontées à des difficultés pour régler leurs dettes fiscales et/ou sociales peuvent également saisir la Commission des chefs des services financiers et des représentants des organismes de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF), placée sous ma présidence pour la Gironde. La CCSF accorde des plans d'apurement de leur passif public aux entreprises en difficulté qui peuvent ainsi bénéficier de délais de paiement et, dans certaines conditions strictes, d'une remise gracieuse partielle de leurs dettes. Un dossier de saisine simplifiée est prévu pour les TPE.

L'administration dispose ainsi de moyens concrets pour accompagner les entreprises et leur permettre de faire face à ces difficultés ponctuelles. Je vous remercie de bien vouloir relayer cette information auprès de vos adhérents.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

L'Administratrice Générale des Finances Publiques

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle Martel', is written over a series of horizontal lines. The signature is stylized and somewhat cursive.

Isabelle MARTEL